

Les détectives privés à l'école des commissaires de police

Rhône. La prestigieuse école de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or s'ouvre aux métiers de la sécurité depuis deux ans. La police cède certaines de ses missions. Nouvelle étape avec les agents privés.

Marlowe chez Maigret. Des privés au pays des commissaires. Ce n'est pas un polar hybride. C'est une nouvelle époque qui s'ouvre au sein de la très sérieuse école des commissaires de police, basée à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, dans l'Ouest lyonnais. Pour la première fois, un

Un juge qui ferait appel à un détective ?

groupe d'une quinzaine de détectives privés a suivi une formation dans les locaux du prestigieux établissement. Une session de deux jours, avec pour thème : « La recherche des personnes disparues ». On est loin des deux ans intensifs après concours relevé des commissaires. Une session fin 2012, une prochaine en décembre prochain : au stade embryonnaire, cette incursion des privés en

terres publiques marque une nouvelle étape dans la diversification de l'enseignement d'une école dont l'ouverture se cantonnait à d'autres administrations, bien à l'écart du secteur privé. La formation des agents pourrait se traduire dans des temps prochains en sessions de trois mois, pour aboutir un certificat de qualification professionnelle (CQP), autrement dit un diplôme officiel.

La tendance n'est pas anodine. Depuis deux ans à peine, l'école des commissaires accueille des formations à destination du secteur privé, sous forme de partenariats avec des organismes professionnels (voir ci-contre). « La police nationale aide à la professionnalisation des métiers de la sécurité, dans un secteur en plein développement », explique le commandant Gilles Tedeschi. Sécurité des grandes manifestations, des stades, des palais de justice, des aéroports, et pourquoi



Photo D. R.

Convention signée

Hélène Martini, directrice de l'ENSP, signe la convention avec l'école supérieure des agents de recherches privées.

pas certaines investigations. « On peut imaginer dans les années à venir des formes de délégations qui seraient assurées par des agents privés », estime Philippe Folletet, chef du département des formations préparatoires, partenariales et internationales, « la police se concentre sur des missions régaliennes ». L'école des commissaires se fait le laboratoire d'une

L'évolution pourrait bien concerner des domaines de véritable investigation, proche du judiciaire. Un juge qui solliciterait un détective privé ? Ce n'est pas du roman d'anticipation. À condition d'assurer une qualité à la hauteur. L'école des commissaires entend bien jouer sa partition dans ce nouveau concert sécuritaire. ■

Richard Schittly

Diplômes
à Saint-Cyr

Jean-Louis Desfray : « Les privés, c'est sérieux, pour les entreprises aussi »

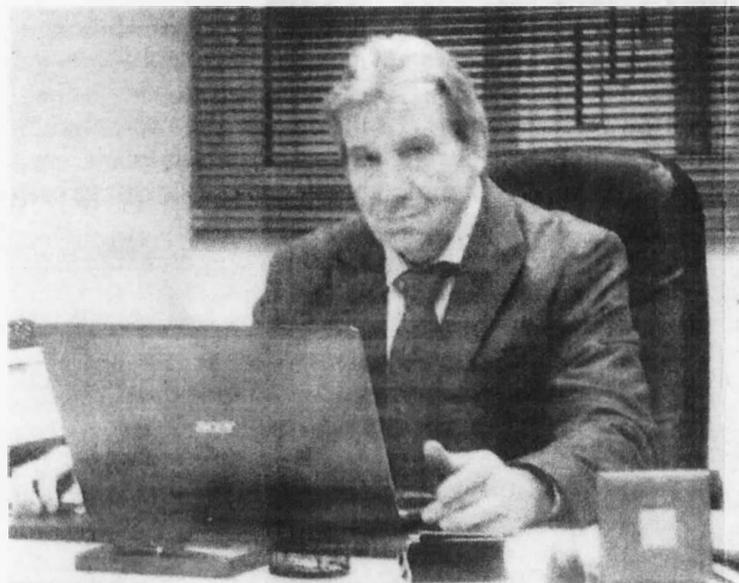
Diplômes à Saint-Cyr

Récemment, Jean-Louis Desfray a résolu une affaire de détournement de carburant dans une grande entreprise, à l'issue d'une longue et discrète enquête, agrémentée d'un film à l'endroit où le chauffeur indélicat opérait ses transvasements. Le problème réglé en interne a économisé des dizaines de milliers d'euros au patron. Le genre d'investigation que la police n'aurait jamais pris le temps de mener, faute de moyens. « On peut apporter aux entreprises une aide non négligeable », témoigne Jean-Louis Desfray. La soixantaine

« On peut apporter aux entreprises une aide non négligeable »

Jean-Louis Desfray, fondateur de « JLD investigations »

fringante, cet ancien enquêteur de la PJ est orfèvre en matière de surveillances et de filatures. « L'investigation privée c'est du sérieux, on doit expliquer à nos clients le cadre qu'il faut respecter » dit ce détective qui a fondé une agence depuis quatre ans à Lyon, après une riche carrière dans des unités d'élite. Comme tout détective privé, Jean-Louis Desfray répond aux demandes classiques de particuliers : déboires conjugaux, parents inquiets, disparitions inexplicables, assurance grugée. « Dans chaque cas on doit proposer des solutions, pour faire avancer les gens, sans jamais les tromper », dit Jean-Louis Desfray, qui confirme « la professionnalisation d'un métier aux multiples facettes » où les escrocs n'ont plus leur place. Savoir écouter son interlocuteur, analyser une situation, dégager les enjeux juridiques, mettre en œuvre des moyens concrets : « On ne



« Ancien enquêteur chevronné de la PJ, Jean-Louis Desfray a fondé « JLD investigation » à Lyon./DR

MÉMBRE du SIVAP

peut pas se permettre de faire n'importe quoi. » Si un client demande de retrouver un proche majeur, le détective peut aller jusqu'à transmettre un message à la personne retrouvée, en prenant garde de ne pas violer sa vie privée. Mêmes précautions pour les

entreprises : « On peut faire beaucoup en respectant les règles, on ne fait pas de la police, on répond à une nouvelle demande », analyse Jean-Louis Desfray, témoin aux premières loges de l'évolution des métiers de la sécurité. ■

R. S.

Depuis deux ans, l'établissement historique de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or n'est plus exclusivement l'école des commissaires de police. Elle décerne des diplômes officiels et homologués aux dirigeants d'entreprises privées de sécurité. Leur formation se déroule sous la forme d'une session de six semaines. Autre illustration de cette mutation pédagogique, l'école dispense une formation aux directeurs de sûreté des grandes entreprises. Dans ce cas, il n'est pas encore question de diplôme mais de sessions de deux jours par an avec des thèmes variés, destinés à de hauts cadres de groupes souvent internationaux.

Ces ouvertures aux secteurs privés découlent directement du livre VI du code de la sécurité intérieure, qui a réformé en profondeur les métiers de la sécurité et prévoit des transferts de compétences entre services de sécurité de l'État et des organismes privés. La sécurité privée emploie environ 180 000 personnes.